

COMMUNIQUÉ

Le groupe U.P.L.D. communique

Taraho'i , le 9 décembre 2015.

MISE AU POINT SUR LA DGDE-DGA AU SÉNAT

Le Groupe UPLD à l'assemblée de la Polynésie française, qui était resté pourtant courtois et silencieux au sujet de l'épisode de passe d'armes entre nos deux sénateurs polynésiens Nuihau LAUREY et Lana TETUANUI et Madame la ministre des Outre-mer George PAU-LANGEVIN, lors du récent examen du projet de loi de finances pour 2016 au Sénat, ne peut néanmoins que réagir aux insinuations médiatiques portées par notre nouveau sénateur à l'encontre de M. Richard TUHEIAVA.

Pour faire bref, par quotidiens interposés et dans un même tour de bras moralisateur dirigé principalement contre son ancien mentor « orange » et sénateur-honoraire Gaston FLOSSE, le sénateur LAUREY, ainsi pris dans son élan, s'en prend gratuitement à son prédécesseur Richard TUHEIAVA et omet de consulter les compte rendus intégraux des débats du Sénat, et notamment ceux du 1^{er} décembre 2010 relatifs à l'article 77 du projet de loi de finances pour 2011 (n°2010-1657) qui a transformé la sacro-sainte « DGDE » négociée par le Taho'eraa de l'époque, en une D.G.A. à travers l'insertion d'un article L. 2573-54-1 nouveau du C.G.C.T.

Avant de remettre publiquement en question, avec une légèreté peu sénatoriale, le rôle qu'aura joué l'ancien sénateur UPLD, Richard TUHEIAVA dans les débats ayant précédé la disparition de l'ex-DGDE et son remplacement par la D.G.A, il y aurait constaté en ligne (site du Sénat – Interventions de M. Richard TUHEIAVA (mercredi 1^{er} décembre 2010) que son prédécesseur était non seulement présent lors de cet épisode malheureux durant lequel il était intervenu 13 fois à l'hémicycle pour dénoncer l'attitude de l'État, dont les outre-mer étaient sous la charge de M^{me} Marie-Luce PENCHARD.

Le sénateur Nuihau LAUREY y aurait même pris de la graine sur l'art et la manière de positionner ses amendements au Sénat, en constatant en ligne que non seulement son prédécesseur TUHEIAVA s'était publiquement élevé pour dénoncer cette suppression de la D.G.D.E., mais tout en défendant des amendements de nature à sanctifier la nouvelle D.G.A. – et ses 3 différents instruments financiers – dans la loi organique du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie, et non à travers un nouvel article du controversé C.G.C.T. comme cela était proposé.

Il est loisible à l'opinion publique de se faire sa propre idée sur l'efficacité du travail de nos sénateurs à Paris, mais il n'est pas acceptable que certains de nos parlementaires puissent se permettre de tromper cette même opinion publique sur le travail réalisé par ses prédécesseurs !

N'est-il pas d'ailleurs édifiant en 2015 de constater qu'un sénateur souverainiste ait pu, au nom de l'intérêt général des Polynésiens, faire la part des choses en 2010 au Sénat en défendant le principe d'une « pseudo-dette nucléaire » de l'État envers le Fenua, et qu'aujourd'hui ce soit son successeur autonomiste issu de l'école politique « orange » qui puisse prendre des libertés au Palais du Luxembourg pour rappeler les engagements de l'État en matière de nucléaire ?

Il serait bon alors que pour la suite de leur mandature au Sénat, nos deux toofa Polynésiens puissent conserver cette même ardeur publique, mais cette fois-ci à l'égard de leurs collègues Yves JEGO, membre du Groupe U.D.I. à l'Assemblée Nationale dans lequel siègent nos trois députés Jonas TAHUAITU, Maina SAGE et Jean-Paul TUAIVA, afin qu'ils rappellent chaque jour à ce dernier combien les Polynésiens ont apprécié la suppression de l'ITR et combien le retrait soudain de l'État-UMP au RSPF depuis 2008 a eu des conséquences budgétaires inacceptables à l'égard de l'ensemble du peuple Ma'ohi...



M. Antony GÉROS